

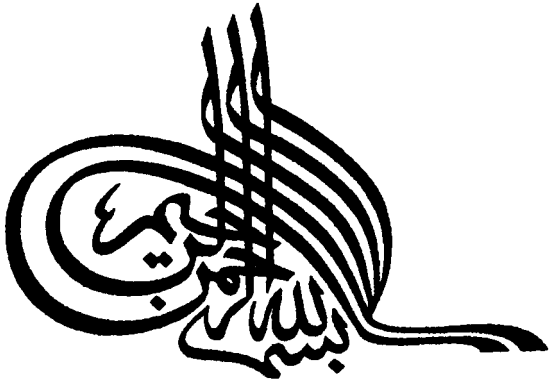
Editorial :

L'Islam n'est pas seulement une religion. C'est aussi une civilisation dont les nombreux aspects touchent tous les domaines de la culture. Spiritualité et sciences, éthique et jurisprudence, art et architecture...

Tous ceux qui travaillent pour la cause de l'Islam devraient avoir le souci, plutôt que d'engager à grand bruit des polémiques stériles, de mieux faire connaître ce riche apport des musulmans à l'évolution des sociétés humaines.

Une telle démarche s'inscrit plus que jamais dans le dialogue des civilisations, à l'heure où l'on réduit trop souvent l'Islam à l'«islamisme», et l'«islamisme» au terrorisme.

Le Comité du Centre Islamique.



L'apogée de la civilisation musulmane

Le règne des Omeyyades de Syrie ne fut qu'une période de gestation et de maturation. L'époque la plus brillante de la civilisation musulmane est, sans conteste, celle des Khalifes Abbassides de Bagdad (750-1258) et des Omeyyades d'Espagne (755-1492). « A une époque où le reste de l'Europe était plongé dans une barbarie noire, dit Gustave Le Bon, Bagdad et Cordoue, les deux grandes cités où régnait

l'Islam, étaient des foyers de civilisation éclairant le monde de leur lumineux éclat. » (Gustave Le Bon : *La civilisation des Arabes.*)
«Pendant un demi-millénaire, écrit J.-C. Riesler, l'Islam domina le monde par la puissance, le savoir et la primauté de sa civilisation. Héritier du trésor scientifique et philosophique des Grecs, l'Islam l'a transmis, après l'avoir enrichi, à l'Europe occidentale. C'est ainsi qu'il a pu élargir l'horizon intellectuel du Moyen Age et pénétrer profondément la pensée et la vie européennes». (Jacques C. Riesler : *La civilisation arabe.* Paris, 1955.)

En 830, la création de la « Baït al-Hikmat » (Maison de la Sagesse) à Bagdad par le Khalife Al Mamoun (813-833) fut l'un des événements les plus marquants du Moyen Age. On ne saurait exagérer l'importance du rôle que joua cette institution, sorte d'amalgame entre une académie, une bibliothèque et un bureau de traduction - dans la transmission à l'Occident du legs de la civilisation antique. L'effort principal de cet illustre collège, composé de savants chrétiens, juifs et arabes, porta sur les

« connaissances étrangères », science et philosophie grecques, oeuvres de Galien, Hippocrate, Platon, Aristote, et des commentateurs, tels Alexandre d'Aphrodise, Thémistius, Jean Philoponos, etc. «Ce fut comme une invasion intellectuelle, à laquelle répondit chez les lettrés une ivresse de lectures et de savoir...» (Louis Gardet : Méditerranée : Dialogue des cultures, dans les *Etudes méditerranéennes*. Eté 1957, N°1).

L'Ecole de Bagdad

La «Baït al-Hikmat» fut le berceau de l'Ecole de Bagdad, dont l'influence devait se faire sentir jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. C'est à cette illustre école que revient le mérite insigne d'avoir assuré la continuité de la civilisation en renouant la chaîne des connaissances humaines brutalement brisée au VIe siècle par la décadence et l'agonie de Rome.

Si la civilisation musulmane ne s'était bornée qu'à sauver les connaissances antiques, à en constituer un précieux dépôt et à le transmettre intact aux générations futures, le service rendu à l'humanité eut été déjà inestimable. Mais tel ne fut pas le cas. Les savants et les penseurs de l'Ecole de Bagdad, héritiers de l'esprit et de la tradition de l'Ecole d'Alexandrie, approfondirent et enrichirent le savoir de l'antiquité par des apports nouveaux et originaux dans tous les domaines de la science, par d'innombrables découvertes dans les arts appliqués, et aussi et surtout par de nouvelles méthodes de recherche et d'investigation.

«Ce qui caractérise l'Ecole de Bagdad, écrit M. Sédillot dont l'autorité en la matière est incontestable, c'est l'esprit véritablement scientifique qui préside à ses travaux : marcher du connu à l'inconnu, se rendre compte exactement des phénomènes, pour remonter ensuite des effets aux causes, n'accepter que ce qui a été démontré par l'expérience, tels sont les principes enseignés par les maîtres. Les Arabes du IXe siècle étaient en possession de cette méthode féconde qui devait être si longtemps après, entre les mains des modernes, l'instrument de leurs plus belles découvertes.» (L.A. Sédillot : *Histoire des Arabes*. Paris, 1854.)

H.A.R. Gibb confirme de nos jours le témoignage porté par L.A. Sédillot il y a un siècle : «La concentration de la pensée sur les événements individuels, dit-il, disposa les savants musulmans à pousser la méthode expérimentale beaucoup plus loin que leurs prédécesseurs de Grèce et d'Alexandrie... Ils sont à l'origine de l'introduction ou de la restauration de la méthode expérimentale dans l'Europe médiévale.» (H.A.R. Gibb : *Les tendances modernes de l'Islam*. Paris, 1949.)

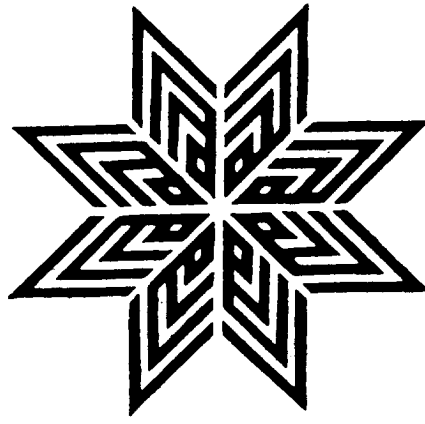
«L'Ecole de Bagdad a non seulement puissamment contribué au réveil de l'Europe, écrivait de son côté de Sismondi, mais elle porta la lumière aussi dans l'Asie tout entière.»

La science musulmane pénètre dans l'Hindoustan, vers 1016, sous les auspices de Mahmoud le Ghaznévide ; chez les Seldjoukides, avec Omar Khayam, vers 1076 ; chez les Mongols, avec Nasr ed-Dine Thousi, fondateur de l'Observatoire de Méréghah, en 1260 ; chez les Ottomans vers 1337 ; elle est introduite en Chine par Ko-Chéou-King, sous le règne de Koubilaï Khan, vers 1280, et le Timouride Ouloug Beg lui élève à Samarkand un nouvel et impérissable monument en 1437.

Depuis quelque temps, l'Occident a rompu la cabale de silence dont furent victimes les historiens indépendants qui voulurent rendre justice à l'apport de la civilisation arabo-musulmane à l'humanité, tels Simond de Sismondi, Gustave Le Bon, L.A. Sédillot.

Aucun orientaliste sérieux ne peut plus nier cet apport. Mais tout en reconnaissant le rôle d'intermédiaire que l'Islam a joué dans la transmission de la civilisation antique à l'Occident, certains orientalistes se montrent encore réticents à reconnaître le génie créateur des Arabes. Il est cependant impossible, à la lumière des études récentes, de nier que tout le savoir grec a été entièrement repensé par les Arabes et que, sans leur contribution novatrice, la Renaissance elle-même n'aurait pu exister.

par Haïdar Bammate, extrait de son livre Apport des Musulmans à la civilisation. Cet ouvrage sera bientôt disponible au Centre Islamique, In sha Allah.



Le Coran

Le Coran est, pour tous les Musulmans, la Parole authentique de Dieu. Il y est dit clairement :

مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمْ وَمَا غَوَىٰ ﴿٢﴾ وَمَا يَنْطِقُ
عَنِ الْمَوَىٰ ﴿٣﴾ إِنَّ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ ﴿٤﴾

«**Votre compagnon (Muhammad) n'est pas égaré; il n'est pas dans l'erreur; il ne parle pas sous l'empire de la passion. C'est uniquement une Révélation qui lui est inspirée.**» (Coran : 53, 2-4)

Il fut révélé par fragments, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, au cours de la mission prophétique de Muhammad qui dura environ vingt-trois ans. Le Coran dit :

وَقُرْءَانًا فَرَقْنَاهُ لِتَقْرَأَهُ عَلَى النَّاسِ عَلَىٰ مُكْثٍ وَنَزَّلْنَاهُ تَنْزِيلًا

«**Nous avons fragmenté ce Coran pour que tu le lises aux hommes lentement. Nous l'avons révélé progressivement.**» (Coran : 17, 106)

La forme actuelle du Coran est strictement identique partout dans le monde musulman, et l'est toujours restée au cours des siècles. Cela est dû, selon les Musulmans, au fait que la compilation et la mise en ordre des chapitres fut achevée par le Prophète lui-même, d'après les instructions de Dieu. Du vivant du Prophète, chaque portion de texte révélée était notée par écrit par de nombreux Compagnons; certains connaissaient même par cœur le Coran tout entier¹. Abû Bakr, le premier Calife,

ordonna que tous les manuscrits réalisés du vivant du Prophète soient rassemblés et copiés. Zaid Ibn Thâbit, à qui cette tâche fut confiée, avait été l'assistant personnel du Prophète à Médine, chargé de noter par écrit chaque révélation. Il s'appuya sur une double vérification, comparant les manuscrits originaux et les textes mémorisés par les Compagnons du Prophète: cette méthode permettait d'apporter une double preuve de l'exactitude de chaque précepte.

Au cours du règne de 'Uthmân, le troisième Calife, Anas Ibn Mâlik, un Compagnon du Prophète, rapporte que "'Uthmân reçut la visite de Huzhaifa, qui avait combattu aux côtés des gens de Syrie en Arménie et aux côtés des gens d'Irak en Azerbaïdjan. Alarmé par les variations de leurs lectures, il dit à 'Uthmân: «Commandeur des Croyants, arrête les fidèles avant qu'ils ne diffèrent au sujet de leur Livre sacré comme les Juifs et les Chrétiens diffèrent au sujet de leurs Ecritures.» 'Uthmân fit alors demander à Hafça (la veuve du Prophète) de lui envoyer la copie du Coran en sa possession, afin qu'on puisse en faire d'autres copies avant de lui restituer l'original. Hafça envoya donc sa copie à 'Uthmân, et celui-ci ordonna à Zaid Ibn Thâbit, 'Abd-Allah Ibn Jubair, Sa'id Ibn al-Aç et 'Abdarrahmân Ibn Hishâm de réaliser des copies à partir de l'exemplaire original. 'Uthmân dit également aux trois hommes appartenant à la tribu de Quraich (seul Zaid étant originaire de Médine): «Si vous divergez avec Zaid sur quelque point de la prononciation du Coran, écrivez-le dans la langue de Quraich, car c'est dans cette langue qu'il fut révélé.» Ils obéirent à ces instructions, et quand ils eurent

¹ La mémorisation de l'ensemble du Coran est une pratique courante dans tous les pays musulmans. Aujourd'hui encore, de nombreuses écoles en font leur spécialité, et tout diplômé d'un institut religieux est

censé connaître par cœur chaque mot du Coran.

réalisé le nombre nécessaire de copies à partir de l'exemplaire original, 'Uthmân rendit l'original à Hafça et envoya dans chaque province une des copies ainsi réalisées, puis il fit brûler toutes les autres copies ou feuilles sur lesquelles le Coran avait été écrit." (Al-Bukhârî, *Al-jâmi`aç-çahîh*, arabe, 66-3. Voir aussi Muhammad Ali, *The Holy Qur'an*, p. III.) On avait ainsi soigneusement fermé la porte à toute possibilité de corruption. Cette authenticité prouvée a cependant plutôt été reçue par les Musulmans comme un article de foi, et ils citent fréquemment le précepte coranique:

لَا يَأْتِيهِ الْبَطْلُ مِنْ بَيْنِ يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِ ۗ تَنْزِيلٌ مِنْ حَكِيمٍ حَمِيدٍ

«Il est inaccessible à l'erreur d'où qu'elle vienne. C'est une Révélation émanant d'un Sage, Digne de louange.» (Coran : 41, 42)

Pour les Musulmans, puisque le Coran est la Parole authentique de Dieu, il représente l'autorité absolue dont émanent la notion même de légalité et toute obligation légale. Il est aussi pour eux le premier et l'éternel miracle de la mission prophétique de Muhammad. Le Professeur Gibb écrit: "Mais les Mecquois lui demandaient toujours un miracle, et avec une audace et une confiance en lui remarquables, Muhammad fit appel, comme confirmation suprême de sa mission, au Coran lui-même. Comme tous les Arabes, ils étaient des connaisseurs en matière de langue et de rhétorique. Eh bien, si le Coran était de sa propre composition, d'autres hommes pourraient rivaliser avec lui. Qu'ils produisent dix versets semblables². S'ils ne le pouvaient

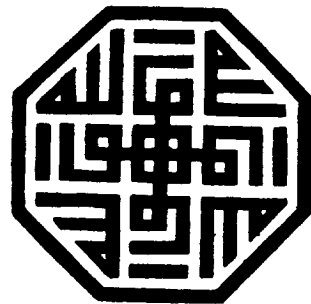
² Le Coran dit:

«Diront-ils: il a forgé cela? Dis: apportez donc dix sourates semblables à ceci, forgées par vous. Et invoquez qui vous pourrez, en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques.» (Coran, sourate 11, verset 13). Puis le défi fut ramené à un chapitre (Coran, sourate 2, verset 23); puis encore à un seul verset semblable (Coran, sourate 52, verset 34). Jamais ceux qui épuisèrent tous leurs moyens à tenter

pas, et il était évident qu'ils en étaient incapables, il ne leur restait qu'à accepter le Coran comme un miracle remarquable constituant une preuve irréfutable." (H. A. R. Gibb, *Mohammedanism*, pp. 40-41.)

Il faut cependant admettre que le Coran, étant en premier lieu un Livre d'enseignement religieux, ne constitue pas une référence facile pour l'étude juridique. Il est plus particulièrement un appel à la foi et à l'âme humaine qu'une classification de prescriptions légales. Les prescriptions de ce type sont relativement peu nombreuses. Les prescriptions relatives au droit de la famille sont énoncées en 70 préceptes; celles relatives au droit civil, en 70 autres; on en compte encore 30 pour le droit pénal; 13 pour la juridiction et la procédure; 10 pour le droit constitutionnel; 25 pour les relations internationales; et 10 pour le système économique et financier. (Abd al-Wahhâb Khallâf, *Ilm uçûl al-fiqh*, arabe, 7ème édition, Le Caire, 1956, pp. 34-35.) Une telle énumération ne peut cependant être qu'approximative. La portée juridique de certains préceptes est discutable, tandis que dans d'autres elle concerne simultanément plusieurs domaines du droit. L'essentiel du Coran représente, comme tout Livre sacré, un code d'exhortation divine et de principes moraux.

Par le Docteur Saïd Ramadan. Extrait de son livre : *La shari'a, le droit islamique, bientôt disponible en français au Centre Islamique, In sha Allah.*



d'écraser Muhammad et sa religion ne purent relever ce défi.

Une idole cachée : al-hawâ

A partir du moment où l'être humain, porté par les biens de ce monde, se détourne de sa vocation essentielle qui est l'adoration exclusive de Dieu, il tombe nécessairement dans l'idolâtrie. Qui n'adore pas Dieu adore inévitablement une idole. Par sa nature même, l'homme éprouve le besoin de se donner un maître. S'il ne rencontre pas Dieu, son seul Seigneur légitime, alors il se soumet à de fausses divinités.

L'Imâm Ibn Taymiyya expliquait déjà cette réalité en rappelant que l'homme est un être sensible qui est toujours mû par une volonté. Un hadîth authentique du Prophète (que Dieu lui accorde bénédiction et paix) affirme : «Les noms qui sont les plus conformes³ (à la nature humaine), ce sont : Hârith (celui qui labour en vue de la récolte, celui qui recherche le gain) et Hammam (celui qui est très déterminé, qui est mû par une volonté agissante (himma))» (Hadîth rapporté par al-Bukhârî)

Or, explique Ibn Taymiyya, toute volonté a un objet - la chose voulue -, et l'homme ainsi tend toujours vers l'objet de son désir. Si, avec amour et crainte, il ne s'oriente pas vers Dieu, alors il substitue à son Créateur un autre objet, ou un idéal auquel il se soumet, et pour lequel il se dévoue.

Le Coran appelle ainsi «dieu» la passion de l'homme (al-hawâ), qui vient prendre la place réservée à Dieu dans son cœur :

أَرَأَيْتَ مَنِ اتَّخَذَ إِلَٰهَهُ هَوَاهُ أَفَأَنْتَ تَكُونُ عَلَيْهِ وَكَيلًا

«Ne vois-tu pas celui qui a pris pour dieu sa passion ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui ?» (Coran : 25, 43 voir aussi 45, 23)

Ibn 'Abbâs affirmait : «Dans l'époque de l'ignorance pré-islamique, un homme adorait une pierre blanche pour un temps. S'il voyait une pierre qui lui plaisait plus, il l'adorait et délaissait la première.» (Commentaire d'Ibn Kathîr, vol.3, p.320). Ibn 'Abbas déclarait

³ Littéralement : «Les noms les plus vrais».

Il s'agit en fait de deux noms propres recommandés par le Prophète (que Dieu lui accorde bénédiction et paix).

également : «La passion, c'est une divinité que l'on adore», puis il récitait ce verset (Commentaire d'al-Qurtubî, vol.6, p.4751). Al-Hasan al-Baçri expliqua ainsi la chose : «Il (le polythéiste) ne désire rien sans qu'aussitôt il ne poursuive aveuglément l'objet de son désir» (Commentaire d'al-Qurtubî, vol.6, p.4751). Qatâda affirma : «C'est celui qui, chaque fois qu'il s'éprend de quelque chose, s'y engage; et qui chaque fois qu'il désire quelque chose, l'accomplit sans être empêché par un quelconque scrupule ou par la piété.»

L'homme qui est à ce point dominé par sa passion n'agit pas en se servant de sa raison. Celle-ci lui permettrait au moins de se ressaisir, en refusant de vivre une existence absurde. Mais aiguillonné par son désir, il passe d'un objet à l'autre, au gré de sa fantaisie, et ne répond plus à aucune loi, à aucune réglementation. Et même lorsqu'il s'adonne à une seule et unique passion, l'unique divinité qu'il reconnaît alors est sa propre volonté. A ce stade, le Coran le considère comme étant «plus égaré que la bête», parce que celle-ci vit selon les exigences de sa nature et suit un instinct qui obéit à des lois précises, déterminées pour chaque espèce et établies par le Créateur.

Mais l'homme qui ne parvient pas à la maîtrise de lui-même par une soumission entière et sincère à Dieu, se condamne tôt ou tard à une profonde déchéance morale. Et c'est pourquoi le Coran ajoute :

أَمْ تَحْسَبُ أَنَّ أَكْثَرَهُمْ يَسْمَعُونَ أَوْ يَعْقِلُونَ إِنْ هُمْ إِلَّا كَالْأَنْعَامِ بَلْ هُمْ أَضَلُّ سَبِيلًا

«Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité que comme les bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore.» (Coran : 25, 44)

La sincérité de l'adorateur exige au contraire que celui-ci parvienne à dominer son «ego», et à le soumettre entièrement au Créateur. C'est une tâche rude, car le monothéisme signifie à ce stade que la volonté du croyant s'efface entièrement devant celle de Dieu. Chaque fois au contraire que l'homme s'en détourne, chaque fois qu'il agit contre la loi, il s'opère en lui comme un dédoublement. C'est une forme cachée du *shirk* (association). Dieu n'est jamais

vraiment le maître d'un homme qui suit sa passion.

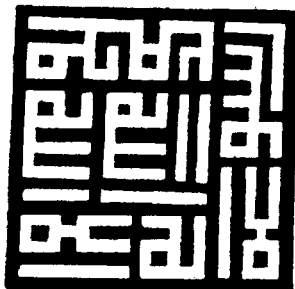
Le Prophète lui-même (que Dieu lui accorde bénédiction et paix) n'a pas hésité à appeler «adorateur», ou «serviteur» (*'abd*) celui qui a la passion de l'argent ou même du vêtement :

«Que péricule le serviteur du dinar et du dirham, du velours et de la soie⁴. Si on lui en donne il se montre satisfait, si on ne lui donne rien, il se montre insatisfait.» (Hadîth rapporté par al-Bukhârî.)

Le Prophète (que Dieu lui accorde bénédiction et paix) met ainsi en garde les croyants contre le fait de s'adonner au culte des biens éphémères.

Nous savons aujourd'hui que cette forme d'adoration d'une divinité trompeuse et rebelle n'est pas rare. On peut aussi bien l'exprimer par la notion moderne d'*individualisme*. Nous parlons de la tendance, de plus en plus marquée dans les sociétés libérales, qui «voit dans l'individu la suprême valeur dans le domaine politique, économique et moral.» Et nous pourrions ajouter «dans le domaine religieux». Car l'homme est vraiment élevé au rang de la divinité. L'individu-roi, ou l'homme-dieu agit en fonction de sa volonté, de sa passion et de ses désirs. Sa présence sur terre n'a pas d'autre objectif que de lui permettre de «s'installer dans la vie matérielle», et d'en tirer le plus grand profit.

Hani Ramadan



⁴Littéralement : al-qatîfa est un habit de velours très soyeux à franges. Al-khamîça est une robe noire bordée, de soie ou de laine.

Les musulmans dans la laïcité

A moins de vouloir créer les conditions d'un affrontement, on ne peut continuer, en Occident, à démoniser l'islam et les musulmans. Il est de la responsabilité des autorités politiques, des partis d'opposition, des journalistes (et des enseignants) de mesurer leurs propos, de pondérer les ardeurs et de ne pas faire de la "gestion du fait islamique" un enjeu électoral par lequel on irait jusqu'à tromper ou manipuler les opinions publiques nationales. L'atmosphère est malsaine aujourd'hui et quelques-unes des attitudes ou des prises de position politiques sont pitoyables. Il faut, au contraire, engager le dialogue sur tous les fronts et chercher, avec les musulmans, à fixer des priorités, à déterminer des solutions concrètes, et concertées.

De leur côté, les musulmans, se sentant quotidiennement attaqués, doivent se dispenser d'adopter une attitude défensive, réactive qui se traduirait par une volonté de s'affirmer contre l'Occident réduit, par contrecoup, à l'état de caricature. Il convient aujourd'hui d'engager un travail pensé et patient qui devrait permettre de se faire mieux connaître, de créer des relations dans tous les domaines de la vie sociale et de s'engager plus concrètement, plus positivement, dans la société. Les musulmans trouvent ici des droits dont ils bénéficient : nous les avons relevés. Il reste que leurs responsabilités sont des plus importantes et que l'avenir dépendra beaucoup de leur capacité à s'engager concrètement dans un certain nombre de domaines.

Il dépendra d'eux, au premier chef, de donner une image plus positive de leur religion. Il est de leur devoir de la porter en eux de la façon la plus exemplaire parce qu'elle est bonté, ouverture, sagesse, fraternité, amour et justice. Parce que la foi dans le cœur doit être lumière, rayonnement et simplicité. La réserve à laquelle nous invite le Prophète (sur Lui la Grâce et la paix), n'est pas un enfermement : elle traduit plutôt la douceur et la délicatesse dans l'engagement. Elle est une façon d'être, d'être présent et non une façon de s'isoler ou de disparaître. Revenir aux sources coraniques et à l'exemple de Muhammad (sur Lui la Grâce et la paix), devrait signifier s'emplier des

enseignements les plus profonds et, devant les pires critiques, face aux plus insidieuses suspicions, faire vivre la mémoire :

وَجِدْ لَهُم بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ

"...et discute avec eux de la meilleure des manières. " (Coran 16, 125)

Rien ne sera plus parlant que la force de l'exemple, que la réelle mise en pratique de ce que l'on dit. Au quotidien, dans sa façon de parler, d'agir et de vivre. C'est à l'égard d'eux-mêmes que les musulmans devraient manifester le plus d'exigence. Combien de fois l'avons-nous dit, combien de fois l'a-t-on répété... Il faut désormais l'entendre :

إِنَّ اللَّهَ لَا يَغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا مَا بِأَنْفُسِهِمْ

"Certes, Dieu ne change pas ce qui est en un peuple, avant qu'ils ne changent ce qui est en eux-mêmes. " (Coran 13, 11)

Ce verset donne la mesure des défis qui nous attendent. Nous devons faire face à nos

responsabilités. Notre engagement, autant spirituel que social, doit investir tous les domaines auxquels nous avons fait référence dans le présent ouvrage. En tant que musulman et citoyen responsable, il faut poser la question des finalités générales, du sens de la vie, comme de celui des sciences et des techniques. Il faut lutter contre toutes les exploitations, toutes les discriminations, toutes les injustices et toutes les misères. Se lever, avec le corps, avec la parole ou avec le cœur, face à toutes les raisons économiques, politiques - raisons d'État... - qui justifieraient par le gain les attitudes les plus indignes, les plus inhumaines. Le musulman est porteur, aussi, surtout, de cette volonté de justice. C'est, devant Dieu, le minimum de la foi que doit contenir son cœur. Cette foi, dans son cœur, est lumière et il serait bon qu'aujourd'hui elle dégage cette énergie, cette chaleur qui est l'autre nom de la fraternité et de l'amour. Et dont nos vies, quels que soient nos cheminements, ont tant besoin.

Tariq Ramadan

Extrait de son livre : Les Musulmans dans la laïcité, éd. Tawhid, Lyon

